

LA TRANSMISSION

UN GESTE REVOLUTIONNAIRE

Geste : poème où est racontée de manière légendaire l'histoire de personnages historiques.

Gestes : actions belles et mémorables... Dict. Littré

De mémoire, monde hétéroclite, désordonné, indiscipliné où s'agite un peuple qui n'a jamais dit son dernier mot.

Ce peuple est souvent constitué de visages flous, mêlés à quelques figures fixes impossibles à déplacer ou à animer.

Ce peuple invisible nous habite et nous agite. Il franchit allègrement les lieux et le temps sans craindre le décalage horaire. Jamais au repos, il ne cesse de nous pousser ou de nous tirer. Tantôt il nous éblouit, tantôt il se dissimule ou se présente masqué et déguisé. Il ne cesse de se rappeler à nous, même si nous ne le reconnaissons parfois que sous forme de trou, ou même si nous feignons l'ignorer. Nous avons notre place dans ce peuple puisqu'il en trace les contours et les repères. C'est là où nous puisons nos quelques certitudes, donnons assise à nos désirs, trouvons les arguments pour agir et pour acter, Il nous permet de construire notre place avant même d'y être *de mémoire*.

Nous ne sommes pas ici pour évoquer la mémoire de J.Hassoun mais plutôt pour en parler *de mémoire*. Deux notions qui s'opposent : évoquer la mémoire (en mémoire de...) est quelque chose de statique et de définitivement clos puisque l'on n'évoque jamais que la mémoire de ceux qui en sont privés. *De mémoire*, en revanche – et quelle revanche – ouvre à l'horizon par le mouvement qui l'anime et suppose même un effort. J. Hassoun ne fût avare ni de livres ni d'articles, ni d'exposés divers. Sa parole et sa voix se baladent d'ailleurs encore souvent dans notre oreille. Mais qui connaît par cœur ses écrits ? Qui connaît par cœur les écrits de n'importe qui ? Personne évidemment, heureusement, alors que l'on peut citer *de mémoire* quelques mots qui insistent ou surgissent à l'improviste. *De mémoire* nous plonge dans une temporalité où la scansion n'est pas donnée immédiatement. *De mémoire* conduit l'existence et permet de construire des barricades pour après et contre l'absurde.

De mémoire, s'insurge contre la répétition. L'expression elle-même, suggère immédiatement un tissu comportant des trous, de l'usure, des oublis, des lacunes, des transformations, des trahisons, bref de l'invention. *De mémoire* permet de ne pas s'oublier ou

s'abîmer. Autrement dit encore, parler de quelque chose ou de quelqu'un *de mémoire* subvertit les catégories traditionnelles qui découpent et fixent le temps, au profit d'une temporalité dynamique et créatrice. Le passé transformé, l'histoire personnelle trouée ou tronquée, l'Histoire réinterprétée, dessinent un futur et un projet individuel et/ou collectif par un passage au présent éphémère, un présent insatisfait et pourtant toujours curieusement présent. Le passé *de mémoire* est en marche pour construire.

Le peuple *de mémoire* est en marche (je sais, ça fait un peu vieux militant qui en redemande), il est révolutionnaire ou plutôt il contient les possibles d'une révolution permanente. Je propose de considérer ces formules comme étant au principe même de la transmission.

Un jour, il m'a été donné d'entendre cette histoire (je précise qu'il ne s'agit pas d'un cas clinique) : un adolescent parfaitement monolingue a dit à la mort de son grand père : « Et dire que je ne l'entendrai plus plaisanter en allemand ». Richesse de cette phrase. Une phrase comme une ponctuation ou comme une scansion, bien évidemment signifiante à plus d'un titre. Cette langue familière qu'il ne comprenait pourtant pas, ajoutée aux pertes qu'il a dû consentir, ont été les instruments, les relais, le « truchement » qui lui ont permis d'inscrire un lien généalogique en traversant la mort. « Et dire que je ne l'entendrai plus... » en a été la marque indélébile et l'expression. L'allemand, dans l'énonciation même de la phrase « et dire que je ne... », est devenue *langue de mémoire*. Cette langue, cette musique de langue était en réalité le cadeau d'un grand père à son petit fils. Par ses rires et son plaisir à lui parler, il inscrivait ce lien inoubliable où la complicité jouait sa partition. La langue « en contrebande », c'est aussi le sourire qui l'accompagne, le regard qui parle et la voix qui chante. Cette langue là, parlée et entendue, donne consistance à la transmission, elle instaure la subjectivité et le corps. C'est en effet la voix et le regard qui donnent un corps à la parole. De plus, s'élargit le champ des représentations. Cette langue étrangement étrangère, propriété unique de son grand père, devenait une langue comme les autres, pas si étrangère que ça puisque, maintenant inscrite en lui. Fremd und heimlich, zusammen (étranger et familier, tout à la fois). L'allemand était alors devenu pour ce garçon ce que j'appellerai maintenant une *langue de voyage*. Désormais, quelque chose de son grand père et de son histoire le conduira *de mémoire*, du fond de sa mémoire vivante, on ne sait ni où ni comment. La mort du grand père n'a pas donné le dernier tour à l'acte de transmission, mais peut-être en a-t-elle assuré la gravure. L'exil momentanément définitif de la langue allemande a eu en même temps valeur de réinscription dans le langage par delà les langues, c'est-à-dire des codes. Franchissement

d'une frontière en contrebande qui permet à la transmission de se jouer du temps qui se compte, en poursuivant son œuvre toujours novatrice.

Insistons quelque peu : comment ne pas attacher d'importance à ce « Et dire » qui commence la phrase ? Le dire ne suffisait pas, il fallait que ce garçon souligne l'importance des mots prononcés, l'importance du langage. Mais dire à qui ? A son père, bien sûr, sommé de tenir sa place de père vivant/mortel, soulignant ainsi la séquence généalogique. Il lui demandait en quelque sorte de poursuivre le travail de transmission de son grand père pour que ça continue et entre autre pour que ça continue de parler. Dire à son père mais dire aussi *devant* son père, le mettant ainsi en place de témoin garant. Un dire intime, un dire privé mais pourquoi pas encore un dire publique. Un dire simplement, simplement nécessaire. Il fallait en passer par l'expression des mots prononcés par la voix, pour que ce soit inscrit, gravé. Il fallait même que ce dire soit redoublé par ce « Et dire ». Cette séquence illustre à mes yeux un aspect du procès de la transmission. Allons tout de même un peu plus loin.

La transmission, si elle doit être proposée comme une revendication et une nécessité politiques (J. Hassoun la posait comme une éthique), ne s'embarrasse ni d'altruisme ni d'angélisme. Ni de garantie d'ailleurs. Elle comporte la dimension de la perte : nul ne sait ce qu'il transmet et c'est là une sacrée question. J.Hassoun a écrit : « Transmettre suppose aussi que le père cède sur sa jouissance, qu'il accepte de transférer une part de celle-ci au compte de son enfant, c'est-à-dire aussi de distraire une part de ce qui peut en lui signifier la toute-puissance... C'est même très précisément cette part cédée, nous pourrions dire sacrifiée, qui permettra à l'enfant de constituer un espace d'accueil à la transmission » (Les Contrebandiers de la Mémoire).

En quoi la transmission peut-elle être un geste révolutionnaire ? L'objet transmis, agit sur le récepteur et fait retour sur l'émetteur pour peu que celui-ci ne se crispe pas dans une position de dénégation ou de pédagogie et qu'il ne se refuse pas à la relation. Car, dans le procès de la transmission, il faut être deux (on ne transmet rien à la lune sauf nos questions). Et l'un des deux doit prendre acte de son désir de transmettre après avoir su céder sur son désir de toute puissance, et d'aboutir à cette formulation muette : « Ce que j'ai à transmettre n'est pas ma propriété privée même si cette chose me constitue et me traverse ». Cela relève quasiment d'une décision. Il faut être deux et celui qui en bénéficie, bénéficie du relais passé d'une main à l'autre et se trouve donc mis dans une position active qui lui permettra aussi de passer le relais à un autre.

Révolutionnaire encore au sens où la transmission fait rupture et ouverture à l'insu des protagonistes pour du nouveau. On saisit bien que le désir ici est fondamental, étant

à la fois moteur et agent, la transmission devenant ainsi un geste marqué de liberté. Il faut accepter de perdre, on vient de le voir avec la citation de J.Hassoun, en donnant du plus précieux, ou plutôt en le mettant ailleurs, un garder-donner tout à la fois. Ce qui est autre chose que partager. « Je ne sais pas ce que je te donne mais j'y tiens, et même tellement que je ne m'en dé sais pas en te le donnant. Mais ce n'est possible que parce que je le désire dans mon lien à toi ». Et l'autre pourrait dire : « Je désire de toi je ne sais pas quoi auquel tu tiens qui me fera avancer en signant notre lien ». Ça permet de dire ceci : le désir et le droit sont en conflit. Le droit norme le désir. Certes il norme les manifestations du désir et va parfois jusqu'à l'interdire et le qualifier d'anormal. Or, la transmission est l'une des expressions du désir comme légitime, à condition de passer en contrebande la lettre du droit. C'est « une mise à la disposition », comme l'a écrit J. Hassoun.

J. Hassoun., nous le savons tous, parlait de contrebande comme condition de transmission et je ne me suis pas privé d'user de ce terme. Ne sommes nous pas fondés aujourd'hui à dire, à ajouter, que la transmission est un acte d'insoumission et comme telle révolutionnaire. Un acte qui, sous quelques conditions, s'opposerait à la « servitude volontaire ». L'actualité très contemporaine ne nous en donne-t-elle pas argument ? On voit bien que cette actualité conduit à des actes, des manifestations qui ne sont pas que de résistance, même s'ils le sont aussi. Une résistance active et inventive. Nous sommes probablement en présence d'une véritable invention révolutionnaire, l'invention d'une nouvelle position dans le politique. Des « réformes » politiques inacceptables, provoquant l'horreur du bégaiement, de l'absurde et de l'immoral, ont réanimé le désir de transmettre quelque chose qui a à voir avec le politique et l'histoire. N'auraient-elles pas réveillé le désir d'être dans ce geste de transmission ? Désir allant jusqu'à la décision. Peut-être est-ce un lointain parfum de mai 68 quelque peu nostalgique qui me fait écrire cela, ou tout simplement ma folie, mais sans doute pas que.

Les psychanalystes savent bien la nécessité de s'inscrire dans l'histoire et dans le temps puisque de Freud à Lacan et au-delà, ils ne cessent d'inventer la psychanalyse afin de faire advenir les sujets singuliers, sujets aussi de l'Histoire, donc du politique. Mais savent-ils toujours qu'ils le savent et de plus il n'est peut-être pas si facile de le savoir. En tenant bon sur leur éthique, ne contribuent-ils pas pour leur part à agir sur la société, pas n'importe laquelle ni n'importe comment ? Quoi qu'il en soit, je sais que je ne dis rien de bien neuf. Je voudrais vous citer, à ce sujet ce qu'écrit Nicole Edith Thévenin dans son livre *LE PRINCE ET L'HYPOCRITE* (éditions Syllepse) : « Il ne s'agit pas de faire des *enfants révolutionnaires* nous dit Freud, mais de rendre quelqu'un *suffisamment bien dans sa peau*

pour qu'il ne se range pas du côté de la réaction car la psychanalyse contient en elle-même *suffisamment de facteurs révolutionnaires* ». (Freud, Eclaircissement, applications, orientations, dans Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse) Elle ajoute : « Déclaration qui pourrait paraître surprenante, en ce qu'elle met en liens directs psychanalyse et politique (tâche politique et éthique psychanalytique)...sous la forme d'une production propre à la théorie et au processus analytique et qui ouvre sur...l'effet- sujet ». Enfin : « La théorie psychanalytique n'est donc pas neutre. Elle prend parti dans les batailles du monde à sa manière. Par ce qu'elle dévoile de l'articulation des processus inconscients avec les structures sociales, politiques et économiques,...par ce qu'elle interroge du discours du maître...Non pas construction du monde, mais bataille pour un enjeu de vérité là où dominant servitude et mensonge... ». On ne saurait mieux dire.

Pour terminer, je voudrais introduire le mot *contemporain* en l'empruntant à Giorgio Agamben, (Qu'est-ce que le contemporain ? Rivages Poche) et vous proposer ces quelques courtes phrases, sans plus. « Le contemporain est celui qui fixe le regard sur son temps pour en percevoir non les lumières mais l'obscurité ». « ...percevoir cette obscurité n'est pas une forme d'inertie ou de passivité : cela suppose une activité... » Et encore « percevoir dans l'obscurité du présent cette lumière qui cherche à nous rejoindre et ne le peut pas, c'est cela, être contemporain...c'est avant tout une affaire de courage ». Enfin : « Le présent n'est rien d'autre que la part de non-vécu dans tout vécu...et être contemporain signifie...revenir à un présent où nous n'avons jamais été ». Cette idée du contemporain mériterait évidemment d'être largement développée. Quelqu'un d'autre que moi le fera, je l'espère. Mais, avec ces citations, ne pouvons-nous pas dire que la transmission est toujours contemporaine ou elle n'est pas. Ce que J.Hassoun a proposé, sur la transmission entre autre, relève sans doute du contemporain à maintenir et à poursuivre, relève aussi du révolutionnaire puisque le contemporain est un travail incessant pour tenter de s'y inscrire afin d'éviter la pure répétition, la fascination, la jouissance et la soumission passive au présent qui n'est jamais pur.

Révolutionnaire, révolution permanente, qui ne laisse pas en paix le présent, qui fabrique l'histoire et l'Histoire. Position psychique et politique indispensable à tenir aujourd'hui particulièrement, aujourd'hui entre autre.

Claude Spielmann

